

Grue à Tour

Maintien et Actualisation des Compétences

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels à la conduite d'équipement de travail en sécurité en application de la recommandation R377m de la CNAMTS

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Identifier** les risques liés à l'utilisation d'une grue à tour
- **Utiliser** une grue à tour en appliquant les règles de sécurité

Programme

1. Théorie – Commune à toutes les Grues à Tour
 - La réglementation en vigueur
 - Savoir analyser les risques
 - Les responsabilités
 - Règles d'utilisation en sécurité
 - Prescriptions et interdictions
 - Vérifications journalières
 - Technologie
 - Règles d'élingage (choix, contrôle, utilisation, entretien...)
2. Pratique – Selon le type de Grue à Tour
 - Découverte et prise en main
 - Manœuvres de précisions et de maniabilité
 - Exercices avec diverses charges et appareils

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par une évaluation, théorique et pratique en fin de formation ou lors de tests CACES®

Durée : 2 jours avec Évaluation

Maintien des acquis : préconisé 5 ans

Effectif par session : Maxi 6

Moyens

- Matériel de l'entreprise
- Divers Charges
- Appareils de levage
- Elingues

Public Concerné

. Tout personnel devant utiliser une grue à tour

Prérequis

- . Être déclaré apte à la conduite d'engins par le médecin du travail
- . Savoir lire, écrire, et parler la langue française
- . Être en possession d'une attestation de compétence à l'utilisation d'une Grue à tour

Réglementation

- . Décret du 2 Décembre 1998
- . R 377m CNAMTS

Tarifs

. Nous consulter

Commentaires

. Formation adaptable à l'entreprise

. GMA / GME Cabine et Sol

. Intervenant membre du réseau prévention, spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et en conduite d'équipements de travail et matériel de levage